

# BUDGET RÉALISÉ (BR) 2022

Lors de l'Assemblée générale du 4 juillet 2022, le budget prévisionnel ajusté pour l'année 2022 affichait un déficit important de -194 999 €. Les contraintes financières rencontrées par nos partenaires à l'issue de la crise sanitaire avaient en effet entraîné une très forte baisse des recettes de l'AGURAM. En aggravation, le bilan de l'exercice 2022 laisse apparaître un déficit réalisé de -270.589,24 €, l'AGURAM ayant rencontré

au cours de l'année une baisse des recettes envisagées et l'évolution non prévisible de certains coûts.

## Une baisse des recettes escomptées

Plusieurs recettes prévues en 2022 ont dû être reportées sur 2023, les partenaires décalant leurs projets ou les réduisant, faisant face eux même à des tensions financières aggravées par la crise énergétique.

## La hausse de certains coûts

Outre l'évolution des coûts de sa masse salariale, l'AGURAM a dû faire face à la forte croissance de ses coûts de fonctionnement. L'impact du conflit ukrainien et des pénuries de matières premières s'est traduit par une hausse inédite des coûts de l'énergie, et des dépenses liées au secteurs informatiques.

# BUDGET PRÉVISIONNEL (BP) 2023

Le résultat prévisionnel 2023 affiche un retour à l'équilibre. L'agence a en effet mis en oeuvre un véritable plan d'action, afin, d'une part, de pour réduire le volume de sa masse salariale ainsi que ses dépenses de fonctionnement. Elle a, d'autre part, accéléré la mobilisation collective vers de nouveaux partenariats et conventions.

## 1. Pilotage des coûts de l'AGURAM

### Maîtrise de la masse salariale

L'agence a mis en place une gestion prévisionnelle des effectifs qui porte ses fruits dès 2023.

À noter : le report sine die des recrutements sur 4 des 5 postes vacants, soit plus de 10 % des effectifs. Seul est réouvert le poste de chargé d'études planification pour faire face à la charge de travail très importante notamment sur les PLUi.

Des réorganisations sont mises en place et toutes les équipes se sont fortement mobilisées pour faire face à ces réductions de personnel. Des formations internes ont également été proposées pour que certains collaborateurs puissent reprendre une partie des compétences et permettre de redistribuer certaines missions en interne.

Ces évolutions réduisent sensiblement le poste « Charges de personnel/taxes et versements » dès 2023.

### Maîtrise des dépenses de fonctionnement

L'AGURAM a décidé de réinterroger systématiquement les coûts de ses contrats en cours. Elle a par ailleurs adhéré à un groupement d'achat pour sa fourniture d'électricité ainsi qu'à la charte Ecovatt, et mis en place un plan de sobriété énergétique en interne.

Enfin, l'AGURAM s'est dotée d'une comptabilité analytique lui permettant un pilotage réactif de ses coûts.

### Actualisation du coût journalier

Avec l'inflation, il est apparu nécessaire de réévaluer le coût journalier de l'AGURAM.

## 2. Mobilisation collective vers de nouvelles missions

L'agence s'est fortement investie pour développer tous ses partenariats, qui élargissent ainsi les compétences à mutualiser et apportent des financements importants. De nouvelles missions proviennent à la fois des demandes d'adhésion agréées par le Conseil d'administration, comme des partenariats existants qui se sont étoffés. Elles contribuent à augmenter sensiblement les recettes du Programme partenarial. Les montants restent prévisionnels, certaines conventions n'étant pas encore signées.

Les engagements à réaliser sur subventions attribuées sont prévues en diminution.

DÉPENSES	BR 2022	BP 2023
Charges de personnel/taxes et versements	2 883 579,18	2 653 142,00
Dépenses de fonctionnement	448 496,53	443 400,00
Achats d'études/honoraires	66 210,92	51 000,00
Autres (dont reports en fonds dédiés)	127 070,14	89 681,00
<b>TOTAL CHARGES (€)</b>	<b>3 525 356,77</b>	<b>3 237 223,00</b>

PRODUITS	BR 2022	BP 2023
<b>Programme partenarial</b>	<b>2 838 731,14</b>	<b>3 067 104,00</b>
État	99 581,00	108 000,00
État DSIPL	10 422,14	20 533,00
État DGALN PVD	6 900,00	
État DREAL	7 500,00	
Eurométropole de Metz (fonctionnement)	1 494 900,00	1 469 900,00
Eurométropole de Metz (fonctionnement avenant)		25 000,00
Eurométropole de Metz (investissement)	305 000,00	150 000,00
Eurométropole de Metz (investissement avenant)		130 000,00
SCoTAM	160 000,00	170 000,00
PETR du Pays de Sarrebourg	6 900,00	16 000,00
Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain	24 000,00	32 000,00
Région Grand Est - Régionale	33 357,00	19 000,00
Région Grand Est - Lorraine	14 500,00	33 000,00
Metz	170 000,00	100 000,00
Thionville	20 000,00	37 200,00
Sarreguemines	7 500,00	28 400,00
EPFGE	50 000,00	50 000,00
CC Pays Orne Moselle	22 000,00	45 750,00
CC Rives de Moselle	21 100,00	41 500,00
CA Val de Fensch		84 800,00
CC Mad & Moselle	75 400,00	183 500,00
CC Houve-Pays Boulageois	96 000,00	104 550,00
CA Portes de France-Thionville		
CC Freyming Merlebach	25 000,00	
Saint-Avold	26 000,00	
CA Saint-Avold Synergie	12 300,00	
Creutzwald	40 400,00	11 200,00
CC Arc Mosellan		8 400,00
Crous	29 000,00	
Guénange		20 900,00
Sarreguemines confluences habitat	7 500,00	7 500,00
Action logement	31 500,00	
Fnau OTLE	500,00	
Agence de l'eau Rhin-Meuse	28 871,00	28 871,00
Agence régionale de santé (en cours d'adhésion)		16 300,00
CC Haut Chemin-Pays de Pange (en cours d'adhésion)		44 600,00
Morhange (en cours d'adhésion)		43 600,00
SCoT Val de Rosselle (en cours d'adhésion)		24 000,00
Cotisations membres	12 600,00	12 600,00
<b>Hors programme partenarial</b>		
Moro (AGL)	12 048,25	
Moro (Adeus)	18 000,00	
Scalen SDIR	4 500,00	
Études en cours	70 000,00	-70 000,00
Contrats extérieurs		40 000,00
Autres produits de gestion	1 819,38	
Reprise provisions départ en retraite	38 762,00	
Produits accessoires/remb. IJ CPAM/prévoyance	79 042,38	55 000,00
Produit d'exploitation	6 666,66	6 667,00
<b>Produits financiers</b>	<b>1 456,72</b>	<b>1 000,00</b>
Utilisation des fonds dédiés	182 841,00	85 100,00
<b>TOTAL PRODUITS (€)</b>	<b>3 253 867,53</b>	<b>3 237 371,00</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-271 489,24</b>	<b>148,00</b>